

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00351

CONVENTION ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE EMPRISE FERROVIAIRE EN VOIE VERTE ENTRE FIRMINY (LOIRE) ET LA SÉAUVÉ-SUR-SEMÈNE (HAUTE-LOIRE)

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de voix : 60

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240613-D20240035110

Date de mise en ligne : 21 juin 2024

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Julien LUYA,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

CONVENTION ETUDE DE FAISABILITE DE LA REHABILITATION D'UNE ANCIENNE EMPRISE FERROVIAIRE EN VOIE VERTE ENTRE FIRMINY (LOIRE) ET LA SEAUVE-SUR-SEMENE (HAUTE-LOIRE)

Dans le cadre du déploiement de leur politique respective pour le développement du vélo, le Conseil Départemental de la Loire, le Conseil Départemental de la Haute-Loire, Saint-Etienne Métropole, la Communauté de Communes Loire-Semène et la Ville de Firminy souhaitent évaluer la faisabilité d'une réhabilitation en voie verte de l'ancienne voie SNCF entre les communes de Firminy (Loire) et La Séauve-sur-Semène (Haute-Loire).

L'objectif est de réaliser une étude d'évaluation des incidences du projet sur les milieux naturels et d'analyser financièrement la remise en état éventuelle des différents ouvrages d'art ferroviaires entre Firminy (Loire) et la Séauve-sur-Semène (Haute-Loire).

Une première délibération a été prise le 25 juillet 2023 pour valider la participation financière de Saint-Etienne Métropole à cette étude et autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Une phase de consultation de prestataires s'est tenue en 2023, selon le cahier des charges approuvé par les différentes parties prenantes.

Préalablement à la notification du marché, les modalités financières doivent toutefois être revues. Intégrant initialement la participation de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le coût total de cette prestation devra être finalement réparti équitablement entre les deux Conseils départementaux de la Loire et de la Haute-Loire, la Communauté de Communes Loire Semène, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Firminy.

Les résultats de la consultation confirment que l'estimation de 50 000 € TTC sera la fourchette haute de cette étude. La contribution de chacun des partenaires sera ajustée au cinquième de la facture finale, sachant que l'offre la moins-distante s'élève à 35 970 euros TTC.

Le Conseil Départemental de la Loire représenté par son Président, Georges Ziegler, dûment habilité en Commission permanente du 04 mars 2024, a approuvé le 02 avril la nouvelle convention.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **valide la participation financière de Saint-Etienne Métropole à cette étude à hauteur de 10 000 € HT ;**
- **approuve la convention pour l'étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une ancienne emprise ferroviaire en voie verte entre Firminy (Loire) et la Séauve-sur-Semène (Haute-Loire), entre le Département de la Loire, le Département de la Haute-Loire, Saint-Etienne Métropole, la Communauté de Communes Loire Semène et la commune de Firminy ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal plan vélo, section d'investissement, chapitre 204, destination RESTR.**

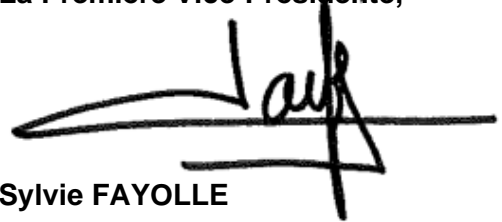
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE